



COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 FEVRIER 2015 A 19 H 30

COMPTE-RENDU DE REUNION

Etaient présents

	<u>Délégués titulaires</u>	<u>Délégués suppléants</u>
CC du Bonnevalais	Pierre BENOIT, Michel BOISARD, Alain GARNIER Guy BEAUREPERE, Pierre LECRIVAIN, Daniel BERTHOME, Bernard GUILLAUMIN, Luc BOUTFOL	
CC du Dunois	Serge HENAULT	
CC du Pays Combray	Luc DESVEAUX, Thibaud GUILLOU, Jean-François MANCEAU, Patrick RIVIERRE, Pierre FETTER	Laurent MENARD
CC du Perche Gouet	Alain EDMOND, Ludovic RAYMOND, Dominique PRIEUR, Gérard LEGRET, Jean-Michel PELLETIER, Jean-Claude BELFORD, Jean-Pierre SAILLARD, Patrick PHILIPPE, Brigitte PISTRE	Didier LE GOURRIEREC
CC des Plaines et Vallées Dunoises	Jean-Marcel BERNET, Jean-Luc MARCAULT, Jean-Marie DEVIMEUX, Bruno BROCHARD	Aline SOLLET
CC des 3 rivières	Elisabeth BEAUDOUX, Alain FAGOT, Jean-Yves DEBALLON, Christian HAMET, Philippe GASSELIN, Didier LEBRAY	
Communes	Eric GIRONDEAU (Authon-du-Perche), Jean-Marie HARDY (Beaumont-les-Autels), Vincent DOLLEANS (Chassant), Dominique MAROQUIN (La Bourdinière-Saint-Loup), Jérôme GARNIER (La Croix-du-Perche), Laurent DESCOTTES (Mignières), Bruno GERVAIS (Saint-Bomer), Jean-Claude VALLEE (Soizé)	Hubert DAGONNEAU (Soizé) Nicole LAURENT (Charbonnières)

Etaient absents et excusés :

	<u>Délégués titulaires</u>
CC du Bonnevalais	
CC du Dunois	Emmanuel BIWER, Bertrand ARBOGAST (donne pouvoir à Serge HENAULT)
CC du Pays Combray	Laurent MAUPU, Cyril LUCAS, Jean FERRER, Franck PELLETIER, Marie-Paule DOS REIS, Marc ENAUX, Mireille REVERSE, STANISLAS CHARNY
CC du Perche Gouet	Patrick MARTIN, Brigitte DEROIN, Dominique DOUSSET, Jacqueline LETERTRE
CC des Plaines et Vallées Dunoises	Bernard SOLLET
CC des 3 rivières	Christian GRIVEAU, (donne pouvoir à Michel BOISARD), Sandrine FATIMI (donne pouvoir à Jean-Yves DEBALLON), Jacky DESILES
Communes	Sébastien VIVIEN (Béthouvilliers), Pierre BOUDET (Charbonnières), Yanick FRAPSAUCE (Miermaigne), Josette BRILLAND (Thiron-Gardais)

Assistaient également à la réunion : Céline MORIN, Benoit BASCIO, Sylviane PELLERAY.

Délibérations

CS 2015-01 Approbation du compte-rendu de la séance du 10 décembre 2014

Michel BOISARD demande si les membres du comité syndical ont bien reçu le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2014 et s'ils ont des remarques à formuler. Le compte-rendu a été adressé le 17 décembre 2014 par courrier et courriel à l'ensemble des délégués du SMAR Loir 28.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

CS 2015-02 Approbation du compte de gestion 2014

Céline MORIN procède à la lecture du résultat du compte de gestion de l'exercice 2014 :

Libellé	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes en euros			
Prévisions budgétaires totales	426 175,00 €	796 322,00 €	1 222 497,00 €
Réalisation	192 414,32 €	345 641,60 €	538 055,92 €
Dépenses en euros			
Prévisions budgétaires totales	426 175,00 €	611 798,00 €	1 037 973,00 €
Réalisation	153 936,02 €	265 428,63 €	419 364,65 €
Résultats en euros			
Excédent	38 478,30	80 212,97 €	118 691,27 €
Déficit			0 €

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement (1068) 2014	Résultat de l'exercice 2014	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2014
Investissement	- 85 798,94 €	0,00 €	38 478,30 €	0	-47 320,64
Fonctionnement	464 526,72 €	179 599 €	80 212,97 €	0	365 140,69
Totaux	378 727,78 €	179 599 €	118 691,27	0	317 820,05

Michel BOISARD précise que le compte de gestion et le compte administratif sont concordants. Il soumet le compte de gestion au vote. **Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.**

CS 2015-03 Approbation du compte administratif 2014

Guy BEAUPERE, doyen de l'assemblée, est nommé secrétaire de séance pour le vote du compte administratif.

Michel BOISARD sort de la salle pour la présentation des résultats du compte administratif.

Céline MORIN procède à la lecture des résultats du compte administratif :

	Investissement (I)		Fonctionnement (II)		Total (I + II)	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté	85 798,94 €			284 927,72 €	85 798,94 €	284 927,72 €
Opérations de l'exercice 2014	153 936,02 €	192 414,32 €	265 428,63 €	345 641,60 €	419 364,65 €	538 055,92 €
Totaux	239 734,96 €	192 414,32 €	265 428,63 €	630 569,32 €	505 163,59 €	822 983,64 €
Résultat de clôture 2014	- 47 320,64 €		+ 365 140,69 €		+ 317 820,05 €	

		DEPENSES	RECETTES
RESTE A REALISER	Section de fonctionnement	- €	- €
	Section d'investissement	17 730,00 €	- €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	17 730,00 €	- €

L'excédent de fonctionnement 2014 d'un montant de 365 140,69 € est en baisse par rapport à 2013.

Le déficit d'investissement d'un montant de 47 320,64 € est en baisse par rapport à 2013.

Le résultat de clôture 2014 est de 317 820,05 €, en baisse par rapport à l'année précédente.

Le résultat de clôture 2014 après intégration des restes à réaliser s'élève à 300 090,05 €.

Guy BEAUPERE fait voter le compte administratif.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents.

CS 2015-04 Affectation du résultat 2014

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2014 qui s'élève à 365 140,69 € comme suit :

- D'une part, en recettes d'investissement pour un montant de 123 225 € à l'article 1068 « *Excédents de fonctionnement capitalisés* ». Cette somme permet de recouvrir le déficit constaté (47 320,64 €), les restes à réaliser (17 730 €), de provisionner les capitaux nécessaires au remboursement des emprunts (45 800 €) et de financer, pour partie, les travaux effectués d'office pour compte de tiers (12 375 €).
- D'autre part, en recettes de fonctionnement pour le solde, soit 241 915,69 € à la ligne budgétaire 002 « *Résultat de fonctionnement reporté* ».

Michel BOISARD fait voter cette affectation du résultat. **Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

CS 2015-05 Participations statutaires des adhérents du syndicat

Le projet de participation a été adressé avec le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2014 relatant le débat d'orientations budgétaires.

Une hausse de 1% est proposée afin que le syndicat conserve un pouvoir d'achat constant. Les participations sont présentées à l'assemblée. Il est précisé que la cotisation de la commune de Chapelle-Guillaume est à « zéro » car elle a nouvellement rejoint la communauté de communes du Perche-Gouët dont la cotisation a augmenté en conséquence (transfert de fonds).

Aucune remarque n'étant formulée, les participations statutaires sont adoptées à l'unanimité.

Michel BOISARD explique que ces délibérations étant votées, le syndicat peut construire son budget.

CS 2015-06 Vote du budget primitif 2015

Les dépenses sont présentées par chapitre par section, le vote étant réalisé au chapitre. Le budget présenté est conforme aux orientations budgétaires débattues en décembre 2014.

Pour la section d'investissement, les études prévues au chapitre 20 sont présentées dans le détail puisqu'elles constituent 41 % du budget. Ces études correspondent principalement aux investigations préalables nécessaires (géotechniques, topographiques) pour la réalisation des travaux à Romilly-sur-Aigre et au moulin Georges.

Le détail des travaux envisagés est présenté à l'assemblée (cf. présentation jointe au présent compte-rendu).

Céline MORIN précise que les coûts présentés sont des enveloppes estimatives : ce ne sont pas des coûts « entreprises ». Au vu de la conjoncture actuelle, on peut espérer avoir des bonnes surprises lors de la consultation des entreprises. Les enveloppes définies par BURGEAP sont plutôt sécuritaires. Pour Romilly, il reste tout de même une incertitude par rapport au pont situé en amont immédiat de l'ouvrage : ses fondations pourront-elles supporter l'abaissement du niveau du lit du cours d'eau ?

Michel BOISARD informe qu'il a été difficile d'aboutir aux solutions retenues pour Romilly-sur-Aigre et le moulin Georges. Les partenaires financiers et techniques sont très exigeants.

Benoit BASCIO présente l'avancée des travaux de restauration de la végétation des berges de la Foussarde.

Il est demandé si les riverains ont le droit d'arracher les arbres qui sont au milieu de la rivière. Un exemple est donné sur l'Yerre. Il est rappelé qu'il n'est pas autorisé d'intervenir avec des engins mécaniques dans le lit de la rivière. Cela est possible de la berge. Si l'arbre constitue un embâcle, il est préférable de le retirer. En cas de

doute, l'équipe technique du syndicat est disponible pour des conseils. L'entretien régulier des parcelles est à la charge des riverains, le syndicat réalise uniquement la restauration de la végétation des berges. Il sera nécessaire de relancer régulièrement les riverains pour leur rappeler cette obligation d'entretien régulier.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
INVESTISSEMENT DEPENSES		BP 2014	CA 2014	BP 2015
001	Déficit d'investissement reporté	85 799 €	- €	47 320,64 €
16	Emprunts et dettes assimilées	72 800 €	72 723,28 €	45 800,00 €
20	Immobilisations incorporelles	108 700 €	46 166,20 €	123 230,00 €
21	Immobilisations corporelles	148 500 €	34 671,64 €	10 100,00 €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
20	Dépenses imprévues	10 000 €	- €	5 000,00 €
	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	55 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	12 375,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376 €	374,90 €	1 726,00 €
TOTAL		426 175 €	153 936,02 €	300 551,64 €

INVESTISSEMENT RECETTES				
		BP 2014	CA 2014	BP 2015
001	Solde d'exécution	- €	- €	- €
10	Apports, dotation, réserves	181 183 €	181 182,70 €	124 585,00 €
1311	Subvention Agence de l'eau Loire-Bretagne	80 860 €	- €	44 276,75 €
1312	Subvention Région Centre	24 258 €	1 800,00 €	16 009,00 €
1313	Subvention CG 28	28 820 €	4 232,00 €	14 180,00 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 203 €	5 199,62 €	13 211,00 €
	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	42 625,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	12 375,00 €
21	Virement de la section de fonctionnement	105 851 €	- €	33 289,89 €
TOTAL		426 175 €	192 414,32 €	300 551,64 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2014	CA 2014	BP 2015
011	Charges à caractère général	333 340 €	117 919,01 €	346 450,00 €
012	Charges de personnel et frais	113 836 €	105 589,35 €	118 250,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 203 €	5 199,62 €	13 211,00 €
065	Autres charges de gestion courante	30 200 €	25 369,96 €	29 400,00 €
066	Charges financières	12 150 €	10 132,69 €	8 082,00 €
067	Charges exceptionnelles	1 218 €	1 218,00 €	50,00 €
022	Dépenses imprévues	10 000 €	- €	6 632,58 €
023	Virement vers la section d'investissement	105 851 €	- €	33 289,89 €
TOTAL		611 798 €	265 428,63 €	555 365,47 €

FONCTIONNEMENT RECETTES				
		BP 2014	CA 2014	BP 2015
013	Atténuations de charges	50 €	641,80 €	50,00 €
076	Produits financiers	150 €	95,94 €	150,00 €
077	Produits exceptionnels	376 €	374,90 €	1 726,00 €
7472	Subvention Région centre	55 135 €	30 371,15 €	75 468,50 €
7473	Subvention CG 28	41 828 €	10 096,00 €	31 601,25 €
74748	Participations statutaires des communes	21 579 €	19 790,72 €	22 294,78 €
74758	Participations statutaires des communautés de communes	205 787 €	207 576,00 €	209 650,44 €
7478	Subventions Agence de l'eau Loire-Bretagne	171 179 €	76 695,09 €	199 814,50 €
7478	Autres	15 310 €	- €	14 610,00 €
TOTAL		511 394 €	345 641,60 €	555 365,47 €
002	Résultat reporté - Excédent de fonctionnement	284 928 €		241 915,69 €
TOTAL		796 322 €		797 281,16 €

Le budget proposé n'appelle pas de remarque particulière des délégués. Il est adopté à l'unanimité.

CS 2015-07 Programme d'actions 2015

Céline MORIN explique en préambule, que seules les actions éligibles à des subventions sont reprises dans le programme d'actions. Les travaux de curage réalisés n'y apparaissent pas puisqu'autofinancés complètement par le syndicat mais ils sont bien prévus au budget 2015.

Un ajustement a dû être fait par rapport au tableau figurant dans la note de synthèse pour prendre en compte les derniers résultats communiqués en début de semaine, par le bureau d'études BURGEAP. Les enveloppes prévisionnelles des études complémentaires à réaliser pour les travaux projetés à Romilly-sur-Aigre et au moulin Georges sont plus conséquentes que prévues. Ainsi, il est proposé de différer certaines études programmées au chapitre 20 de la section d'investissement afin de travailler à budget constant. L'étude de restauration de la continuité écologique prévue au château de Charbonnières sera donc reportée ultérieurement. Le programme d'actions dédié aux études complémentaires pour le site de Romilly-sur-Aigre est ainsi modifié : mission de maîtrise d'œuvre 33 000 € TTC, étude géotechnique 20 000 € TTC, étude topographique 30 000 € TTC, dossier réglementaire 6 500 € TTC.

Programme d'actions prévisionnel 2015	Montant prévisionnel en TTC
Restauration légère de la ripisylve de la Foussarde et de l'Aigre	222 300 €
Restauration légère de la ripisylve du Loir à Marboué / Donnemain	20 000 €
Lutte contre les espèces animales indésirables (ragondins)	
Achat de cages à ragondins	6 300 €
Indemnités de remises de queues de ragondins	5 000 €
Etudes complémentaires restaurer la continuité écologique à Romilly-sur-Aigre	
- Mission de maîtrise d'œuvre	33 000 €
- Etude géotechnique	20 000 €
- Etude topographique	30 000 €
- Dossier réglementaire	6 500 €
Etudes complémentaires pour restaurer l'Ozanne au moulin Georges à Yèvres	22 000 €
Etudes de restauration de la continuité écologique de la Foussarde au château de Frazé	25 000 €
Procédure de déclaration d'intérêt général pour restaurer la continuité écologique à Romilly-sur-Aigre	9 000 €
Procédure de déclaration d'intérêt général pour restaurer l'Ozanne au moulin Georges	9 000 €
Procédure de déclaration d'intérêt général pour restaurer la continuité écologique au moulin Masson	9 000 €
Travaux de renaturation du lit de l'Yerre à Arrou	40 000 €
Aménagement d'abreuvoirs sur le Loir et ses affluents	15 000 €
Suivi des travaux : réalisation de mesures d'indices de la qualité des eaux	3 000 €

Il est demandé au comité syndical de valider le programme et d'autoriser le Président à :

- **solliciter** toutes les subventions (de fonctionnement et d'investissement) nécessaires au SMAR Loir 28 conformément aux taux mentionnés dans le contrat territorial, notamment auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Centre et du Département de l'Eure-et-Loir ;
- **solliciter** les autorisations nécessaires auprès des différents partenaires financiers pour lancer ces opérations, avant notification de ces subventions ;
- **à signer** l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de ce programme, ainsi que les conventions d'aides financières obtenues auprès des différents partenaires financiers cités ci-dessus.
- **à lancer les procédures de passation des marchés publics** nécessaires à la réalisation de ces opérations et de signer tous les documents s'y rapportant.

Michel BOISARD fait voter le programme d'actions. **Il est adopté à l'unanimité des membres présents.**

CS 2015-08 Liste des marchés publics passés en 2014

L'article 133 du code des marchés publics oblige la parution de la liste des marchés conclus en 2014 avant le 31 mars 2015. Elle est la suivante :

N° du Marché	Type de marché	Objet	Attributaire
2013-02	Marché de fournitures et services > 15 000 € HT et < 90 000 € HT	Acquisition d'un véhicule utilitaire tout terrain de type 4*4	Entreprise GIRAUD (28)
2014-01	Marché de services >207 000 € HT	Restauration légère de la végétation des berges du Loir et de ses affluents	Environnement 41 (41)
2014-02	Marché de prestations intellectuelles > 15 000 € HT et < 90 000 € HT	Détermination des solutions techniques pour restaurer la continuité écologique des moulins Georges, de Romilly-sur-Aigre, de Masson et Quincampoix	Burgeap (92)
2014-03	Marché de services > 15 000 € HT et < 90 000 € HT	Curage des vallées du bassin du Loir	SAS Alain Javault (28)

Michel BOISARD fait voter cette liste. **Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

CS 2015-09 Convention de participation CDG 28 « Risque santé »

Un nouveau cadre réglementaire permet aux employeurs de participer à la couverture santé et/ou prévoyance des salariés. Le centre de gestion a décidé de mener une procédure afin de signer une convention de participation avec un opérateur santé, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2016.

A l'issue de cette consultation, le syndicat sera entièrement libre de signer ou non la convention de participation qui lui sera proposée. Il est proposé aux délégués d'autoriser le Président à signer cette convention et de procéder au versement du montant annuel de 30 € pour la mise en œuvre de cette procédure (cotisation obligatoire).

Il est précisé que les entreprises privées auront l'obligation au 1^{er} janvier 2016 d'être en capacité de proposer à leurs salariés une couverture santé / prévoyance.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Informations

Céline MORIN informe les membres de l'assemblée des dates à retenir :

**Visite de terrain des travaux en cours sur la Foussarde, des sites de Romilly-sur-Aigre, d'Arrou
le samedi 18 avril 2015**

(visite organisée en bus + buffet le midi) – Départ vers 9h00 et retour vers 16h00 – nombre de places limité

Animation lors de la semaine des rivières organisée par la Région Centre (juin)

Réunion de présentation des activités du SMAR Loir 28 aux communes au dernier trimestre 2015

La séance est levée à 20h45.

Bonneval, le 17 décembre 2014

Michel BOISARD



Président du SMAR Loir 28